




---

## ECOLE DE GOLF DU BEAUJOLAIS 2022-2023

---

Le golf est un jeu que l'on peut pratiquer seul, en famille, en équipe, et à tout âge sur des sites exceptionnels.

Le golf est un sport familial idéal car il est accessible à tous les groupes d'âge, avec le même terrain de jeu. Les parents et leurs enfants peuvent partager leur expérience. C'est aussi un sport d'amitiés, car au golf, les (bons) résultats vont et viennent, tandis que les amis restent pour toujours. Le golf est un long voyage. Si vous le partagez avec vos amis, c'est mieux !!

L'Association Sportive du Golf du Beaujolais propose par son Ecole De Golf de faire découvrir à vos enfants ce merveilleux sport et de leur transmettre cette passion.

Le golf est un sport qui nécessite :

- Une technique de base,
- La connaissance des règles,
- Le respect des autres et de l'environnement.

C'est enfin une discipline, qui permet de développer :

- La maîtrise de soi,
- La combativité,
- La persévérance.

La formation est assurée par des moniteurs diplômés d'état, assistés, lorsque cela est possible, par des bénévoles formés à cet effet (ASBC).

L'effectif par groupe d'apprentissage est limité de 8 à 10 jeunes.

Pour les nouveaux inscrits, l'âge minimum est de 6 ans le jour de la 1<sup>ère</sup> séance. (nous consulter)

---

## COMPOSITION DE LA STRUCTURE EDG DU BEAUJOLAIS

---

- PROS : Arnaud DELBOS (06 42 22 07 78) et Lesly De GEYNST (06 38 64 80 84)
- Responsable EDG : Anne LIANOS (ASBC) (06 64 90 68 98)
- Communication : Amélie LOCATELLI (ASBC) (06 22 71 10 76)
- Bénévoles : Clémence DE GEYNST (ASBC), Nathalie OBERSON (ASBC), Stéphanie STOICA
- Capitaines équipe U16 : Philippe OBERSON et Antoine LIANOS
- Président AS du Golf du Beaujolais : Nicolas SABATIER

---

## ORGANISATION DES COURS

---

**CALENDRIER** : Le planning des cours est établi en fonction du calendrier scolaire de l'Éducation Nationale, hors vacances, de la zone de Lyon (cf. calendrier plus loin). Le calendrier communiqué peut être modifié en fonction du calendrier des différentes compétitions du club ou extérieures au club, ou d'évènements non connus au moment de sa préparation.

**COURS** : Les cours sont dispensés les mercredis, samedis et dimanches matin de septembre à fin juin soit 27 séances de cours pour la saison 2022-2023. Les jours et horaires des cours sont donnés dans le dossier d'inscription à titre indicatif, ils pourront être modifiés en fonction des effectifs. Le nombre d'élèves doit être au minimum de 6 participants pour que le créneau soit ouvert et maintenu.

Afin d'adapter au mieux la formation de votre enfant, des ajustements de plages horaires peuvent être faits en cours d'année en fonction de la motivation, de l'objectif et de sa progression.



**Conditions météo très défavorables** : les cours sont maintenus à l'intérieur, avec pour objectifs les règles de golf et l'étiquette. Toutefois, en cas de neige, le Golf peut fermer ses installations.

- Si un cours devait être annulé pour quelque raison que ce soit, vous en serez averti, par mail, sms, appel téléphonique...
- Si votre enfant ne peut pas assister au cours, pour quelque raison que ce soit, merci de prévenir votre enseignant le plus rapidement possible.

#### **DRAPEAUX** (test de niveaux) :

- 3 passages de drapeaux sont proposés en cours d'année pour évaluer le niveau de l'enfant.
- Les résultats sont enregistrés sur le site de la Fédération Française de Golf. Ils sont consultables en vous connectant sur [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org). Muni du numéro de licence, vous pourrez y accéder et mettre à jour l'espace licencié de votre enfant.

**ANIMATIONS** : Des animations & des compétitions sont proposées aux enfants tout au long de l'année, sur inscription. (Coupe des p'tits monstres, Coupe de Noël, Scramble Parents-Enfants, rencontres interclubs, Juniorseries...)

**STAGE** : Des stages sont proposés aux vacances d'hiver et aux vacances de Pâques. Les coûts et les horaires vous seront communiqués ultérieurement.

#### **MATERIEL RECOMMANDE :**

- Un sac léger adapté à la taille de l'enfant
- Un chariot
- Un putter, un sandwedge,
- Un fer 9 et 7, un bois
- 6 balles minimum et des tees
- Un marque balle
- Une casquette ou un bonnet
- Un gant
- Une bouteille d'eau
- Une tenue de pluie
- Vêtements assez près du corps et souples
- De la crème solaire

---

## **LICENCE JEUNE 2023**

---

**La licence est obligatoire pour valider une inscription à l'EDG du Golf du Beaujolais.**

Il est possible de s'amuser et jouer au golf avec ses amis sans faire de compétition. Toutefois, la licence FFG joue également le rôle d'assurance. Elle inclue une **assurance** responsabilité civile et individuel accident. Les golfs peuvent demander de présenter la licence pour jouer sur leur parcours.

**La licence golf est indispensable pour jouer en compétition.**

La FFG exige la licence pour prendre en compte les résultats et le calcul de l'index des joueurs. Les clubs sous l'égide de la Fédération organisent près de 35.000 compétitions par an pour tous niveaux.

Avec le système informatisé du site de la FFG, chaque licencié peut consulter son index et ses statistiques en compétition.

- Le montant de la licence est inclus dans le montant de l'inscription aux cours de l'EDG.
- Le certificat médical est remplacé par un questionnaire de santé spécial mineur à remplir par le mineur et ses représentant légaux accompagné d'une attestation signée par ces derniers.



## PRESENTATION DES COURS et TYPE DE PRATIQUE

### 1. INITIATION : 1h (Mercredi 11h-12h OU dimanche 11h30-12h30) (voir planning plus loin)

**Pour qui :** J'ai moins de 8 ans. Je découvre le golf, je n'ai jamais ou très peu pratiqué.

- ⇒ 1h de cours par semaine (27 séances de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations au club,
- ⇒ A compléter avec Accès au parcours formule « compact »

### 2. LOISIR : 1h30 (voir planning plus loin)

**Pour qui :** J'ai plus de 8 ans. Je débute ou J'ai déjà un peu pratiqué et je souhaite progresser à mon rythme.

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (27 séances de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations au club,
- ⇒ A compléter avec Accès au parcours formule « compact »

### 3. PERFECTIONNEMENT : 1h30 (voir planning plus loin)

**Pour qui :** J'ai déjà pratiqué, ou j'ai déjà un index, je veux m'entraîner sérieusement, j'apprends (ou je sais), me comporter sur un grand parcours.

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (27 séances de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations au club.
- ⇒ 4 Parcours (9 trous) accompagnés
- ⇒ Accès au parcours « compact » nécessaire ou au choix, accès au parcours « 18 trous » (sans limitation) recommandé, pour pouvoir jouer sur le grand parcours (en dehors des cours), s'il sait se comporter seul sur le grand parcours ou accompagné, pour pouvoir s'entraîner et jouer avec ses camarades.

### 4. EQUIPE U16 - ELITE : 1h30 par semaine (le mercredi de 14h à 15h30 + 2h (13 séances, samedi 14h-16h selon calendrier)

**Pour qui :** J'ai un index < 24, je joue en compétition et je m'entraîne sérieusement, je sais me comporter sur un grand parcours OU, sur proposition des pros.

**La décision finale de l'intégration au groupe ELITE revient aux PROS et à l'Association Sportive en fonction des résultats et de la motivation des jeunes.**

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (27 séances de septembre à juin) : **mercredi après-midi**
- ⇒ 2h selon calendrier (13 séances d'octobre à juin) (calendrier des séances communiqué ultérieurement)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations au club.
- ⇒ Accès au parcours « 18 trous » (sans limitation) indispensable
- ⇒ Accès aux compétitions de classement selon le calendrier de l'AS
- ⇒ Participation aux compétitions équipe U16 (promotion CF2023) sur décision du PRO et du Capitaine U16, et selon la motivation et le comportement du jeune
- ⇒ Participation aux compétitions par équipe « messieurs » sur sélection du Capitaine,
- ⇒ Préparation aux compétitions extérieures



### 5. Informations complémentaires pour l'inscription

Pour une inscription en cours d'année, le montant sera calculé au prorata des séances restant à courir. L'abonnement pour un accès aux installations (compact ou grand parcours) est indispensable en plus de l'enseignement.

Pour un départ de l'EDG, sauf cas de force majeure apprécié par le Comité de Direction de l'AS et la Direction du Golf, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt de participation durant l'année.

### 6. Parents accompagnateurs et déplacements des enfants de l'EDG

- Lors des compétitions ou des passages de drapeaux, sur l'un ou l'autre des parcours du Golf du Beaujolais, l'AS pourra faire appel à des parents volontaires, afin d'accompagner et de noter les scores de chaque joueur.
- Certains jeunes seront susceptibles d'être sélectionnés par les PROS pour participer à des épreuves organisées soit par le club soit à l'extérieur sur d'autres golfs. Après accord parental, les jeunes sélectionnés seront inscrits à ces compétitions, ils devront obligatoirement porter le polo du club (fourni par l'EDG).
- Le transport des enfants est assuré par les parents. Dans certains cas, le transport peut être assuré par des bénévoles de l'AS, les parents devront alors au préalable signer une décharge.

---

## COMPÉTITIONS EXTÉRIEURES AU CLUB

---

Au cours de l'année, de nombreuses compétitions sont accessibles aux jeunes, dont la plupart sont organisées par le Comité du Rhône et Lyon Métropole et la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes (AURA) :

- Trophée des Gônes U10 et U12, U14 (1)
- Trophée des petits golfeurs (1)
- La Haribo kid's Cup (2)
- Le Golfower Tour Kids à Mionnay (moins de 13 ans) (2)
- Trophée Junior du Golf Club de Lyon (vacances de La Toussaint) (2)
- Le championnat du Rhône (1)
- Le championnat de la Ligue AURA (1)
- Copines au golf (2)
- Grands prix jeunes (1 ou 2)
- Born For Golf Tour avec Raphaël Jacquelin (2)
- US Kids Golf France (2)

(1) Compétitions fédérales. Inscription sur sélection des organisateurs ou par le club directement

(2) Inscription directement par les parents via le club organisateur

**Toutes les informations pour les conditions d'inscription à ces diverses compétitions vous seront données via le tableau d'affichage de l'école de golf situé au Club House ou envoyées par mail via la liste de diffusion des parents de l'EDG.**

Prise en charge d'une partie des frais d'inscriptions aux compétitions fédérales, championnats départementaux, régionaux, Trophée des Gones, et Grands Prix. Les frais de participations aux ProAm Juniors sont en partie pris en charge, uniquement dans le cadre d'une participation avec les PROS de l'EDG du Golf du Beaujolais.



## TARIFS 2022-2023

Le tarif EDG comprend :

- l'enseignement,
- l'adhésion à l'AS obligatoire (20€),
- la licence FFG obligatoire,
- le polo de l'EDG,
- les pin's drapeaux, et frais divers

En cas d'inscription d'un 2<sup>ème</sup> enfant à l'EDG, une réduction de 10% est applicable sur le montant de son inscription.

En cas d'inscription d'un 3<sup>ème</sup> enfant à l'EDG, une réduction de 15% est applicable sur le montant de son inscription.

Le tarif applicable au 1<sup>er</sup> enfant est le tarif correspondant au niveau d'enseignement le plus élevé.

Enseignement	Durée	Parent Membre AS Golf du Beaujolais	Parent non-membre AS Golf du Beaujolais	
INITIATION	1h	215 €	235 €	Règlement par chèque à l'ordre de « AS Golf du Beaujolais »
LOISIR	1h30	265 €	290 €	
PERFECTIONNEMENT	1h30	265 €	290 €	
EQUIPE U16	1h30 + 2h selon calendrier	360 €	385 €	
<b>Accès aux installations</b>		<b>Parent abonné Golf du Beaujolais</b>	<b>Parent non abonné Golf du Beaujolais</b>	
COMPACT + PRACTICE		199 €	215 €	Règlement par chèque à l'ordre de « SA Golf du Beaujolais »
18 TROUS + COMPACT + PRACTICE < 12 ANS		300 €	400 €	
18 TROUS + COMPACT + PRACTICE >= 12 ANS		350 €	450 €	

Pour info : tarifs de licences jeunes à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

- Licences 16 mois 2022/2023 (pour les nouveaux inscrits) :
  - 13 - 18 ans = 28€
  - Moins de 13 ans = 21€
- Licences 2023 (pour les renouvellements\*) :
  - 13 - 18 ans = 22€
  - Moins de 13 ans = 19€



## Calendrier provisoire des Cours et Animations 2022-2023

	Mercredi	Samedi	Dimanche	ELITE* 14h-16h *sous réserve du calendrier des compétitions 2022-2023
<b>INSCRIPTIONS</b>		3 sept (9h30-12h30)		
<b>CHAMPIONNAT DU CLUB</b>	11 septembre & 12 septembre			
Séance 1	14 sept	17 sept	18 sept	
<b>JUNIORSERIES 4</b>	Samedi 17 sept (9h30)			
Séance 2	21 sept	24 sept	25 sept	
Séance 3	28 sept	01 oct	02 oct	
<b>JUNIORSERIES 5</b>	Dimanche 2 oct (10h30)			
Séance 4	05 oct	08 oct	09 oct	
Séance 5	12 oct	15 oct	16 oct	
<b>JUNIORSERIES 6</b>	Mercredi 19 oct (14h00)			
VACANCES SCOLAIRES du 22/10/22 au 06/11/22 – PAS DE COURS				
<b>COUPE DES P'TITS MONSTRES</b>	Mardi 1 <sup>ER</sup> novembre (14h)			
Séance 6	09 nov	12 nov	13 nov	
Séance 7	16 nov	19 nov	20 nov	
Séance 8	23 nov	26 nov	27 nov	
<b>DRAPEAUX</b>	26 nov (14h00)			
Séance 9	30 nov	03 déc	4 déc	
<b>COUPE DE NOËL</b>	Dimanche 4 décembre (9h)			
Séance 10	7-déc	10-déc	11-déc	
VACANCES SCOLAIRES du 17/12/22 au 02/01/23 - PAS DE COURS				
Séance 11	04 janv	07 janv	08 janv	
Séance 12	11 janv	14 janv	15 janv	
Séance 13	18 janv	21 janv	22 janv	
Séance 14	25 janv	28 janv	29 janv	
VACANCES SCOLAIRES du 04/02/23 au 19/02/23 - PAS DE COURS				
Séance 15	22 fév	25 fév	26 fév	
Séance 16	01 mars	04 mars	05 mars	
Séance 17	08 mars	11 mars	12 mars	
Séance 18	15 mars	18 mars	19 mars	
Séance 19	22 mars	25 mars	26 mars	
Séance 20	29 mars	01 avr	02 avr	
<b>DRAPEAUX</b>	5 avril (14h00)			
VACANCES SCOLAIRES du 08/04/23 au 23/04/23 - PAS DE COURS				
Séance 21	26 avril	29 avril	30 avril	
Séance 22	03 mai	06 mai	07 mai	
Séance 23	10 mai	13 mai	14 mai	
17/05/22 au 21/05/22 – PONT DE L'ASCENSION – PAS DE COURS				
<b>Scramble PARENTS/ENFANTS</b>	Jeudi 18 mai (9h30)			
24/05/23 au 29/05/23 -- TROPHÉE DE PENTECÔTE – PAS DE COURS				
Séance 24	31 mai	3 juin	4 juin	
Séance 25	07 juin	10 juin	11 juin	
Séance 26	14 juin	17 juin	18 juin	
<b>FETE DE L'ECOLE DE GOLF</b>	Samedi 17 juin			
Séance 27	21 juin	24 juin	25 juin	



---

## INFORMATIONS et INSCRIPTIONS

### Ecole de Golf du Beaujolais 2022-2023

---

**SAMEDI 3 SEPTEMBRE DE 9H30 à 12H30**

**SEANCE DECOUVERTE POSSIBLE PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE**

**Les inscriptions sont possibles tout au long du mois de septembre.**

#### RENSEIGNEMENTS :

- Par mail : [ecoledegolfdubeaujolais@gmail.com](mailto:ecoledegolfdubeaujolais@gmail.com)
- Responsable école de Golf : Anne Lianos : 06 64 90 68 98
- Auprès des pro :
  - Arnaud Delbos : 06 42 22 07 78
  - Lesly De Geynst : 06 38 64 80 84
- Au Club House du Golf du BEAUJOLAIS : 04 74 67 04 44

#### DOSSIER COMPLET :

- Fiche d'inscription
- Autorisations parentales :
  - Fiche médicale d'urgence
  - Autorisation de photographe
  - Autorisation contrôle anti-dopage
- Charte École de golf signée par les parents et l'élève
- Règlement par chèque :
  - ⇒ 1 chèque à l'ordre de la SA du Golf du Beaujolais pour l'accès aux installations
  - ⇒ 1 chèque à l'ordre de l'AS du Beaujolais pour la partie enseignement.

→ Remettre le dossier d'inscription à l'accueil du golf, ou le 3 septembre entre 9h30 et 12h30



## FICHE D'INSCRIPTION ECOLE DE GOLF - SAISON 2022/2023

Nouvelle inscription

Réinscription.

Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	
Index :	Niveau drapeau :
Nombre d'années de pratique :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :

**En cas de réinscription, ne remplir que si vos coordonnées ont changé**

père/mère/tuteur <u>1</u>	père/mère/tuteur <u>2</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Portable :	Portable :
Email :	Email :

Un parent (ou les 2) est membre  Du Golf Du Beaujolais  De l'AS Golf du Beaujolais

### Choix du Cours (hors Equipe garçons U16) (mettre 2 choix svp)

**Initiation (1h) :** Mercredi 11h00 - 12h00 \_\_\_\_\_  
 Débutants – 8 ans Dimanche 11h30 -12h30 \_\_\_\_\_

**Loisir ou Perfectionnement (1h30) :** Mercredi 14h00-15h30 \_\_\_\_\_  
 En fonction du niveau des jeunes inscrits Mercredi 15h30-17h00 \_\_\_\_\_  
 Et de leur volonté Samedi 9h30-11h00 \_\_\_\_\_  
 Samedi 11h00-12h30 \_\_\_\_\_  
 Dimanche 10h00-11h30 \_\_\_\_\_

**EQUIPE FILLES - Lesly** Mercredi 15h30-17h00 \_\_\_\_\_  
 (avec validation du pro)

**EQUIPE U16/ELITE - Arnaud** Mercredi 14h00-15h30 \_\_\_\_\_  
avec validation du pro + 13 séances complémentaires 2h

Montant : Enseignement \_\_\_\_\_ Installations \_\_\_\_\_

Règlement par chèques, espèces, ou CB. Possibilité de régler en 3 fois la partie enseignement.





## CHARTRE ECOLE DE GOLF DU BEAUJOLAIS 2022-2023

Charte approuvée par le Comité de Direction de l'AS du Golf du Beaujolais :

**Anne LIANOS**, Responsable École de Golf,  
**Arnaud DELBOS**, Professeur de golf  
**Lesly DE GEYNST**, Professeur de golf

**Nicolas SABATIER**, Président de l'Association Sportive  
**Jean-Marie CARNESECCHI**, Vice-Président de l'Association Sportive

L'inscription à l'École de Golf du Beaujolais, implique un engagement mutuel, Association Sportive, Le Golf Club du Beaujolais, Parents et Enfants :

- Respect des horaires de cours. Arriver 10 min avant le début du cours.
- Prévenir l'accueil ou l'enseignant en cas d'absence,
- Se présenter à l'accueil du golf ou rejoindre le point de rassemblement (Putting Green) et signaler sa présence (un appel sera fait en début de séance),
- Prendre connaissance des animations, compétitions et autres informations qui vous concernent, sur le tableau d'affichage de l'École de golf, situé au Club House du golf,
- Les cours ont lieu, même en cas de mauvais temps (séances théoriques, règles étiquettes, vidéos),
- Porter un polo du club à chaque cours et en compétition,
- Tenue correcte exigée (jogging et tee-shirt interdits). Pantalon, bermuda, polo, jupe et à défaut de chaussures de golf, chaussures de sport. Pas de casquette, de visière, de bob ou de chapeau dans le Club House,
- Les élèves doivent avoir un comportement qui ne nuit ni à la sécurité ni au bon déroulement des séances, ainsi qu'aux activités des joueurs du club, (on ne crie pas, on ne court pas),
- Les élèves respecteront le matériel prêté, le parcours, et tous les espaces mis à leur disposition,
- A la fin des cours, les enfants attendent au point de rassemblement (putting green). En cas de retard de la personne en charge de récupérer les enfants, ils seront invités à rejoindre la cour intérieure ou à rester à l'intérieur du Club House,
- En situation de jeu, que ce soit amical ou compétition, le/la joueur/se s'engage à :
  - o Respecter son devoir de présentation et à revêtir les tenues de l'association sportive et du club,
  - o Respecter les règles de l'étiquette, s'abstenir de fumer, et ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants

Tout élève qui ne respectera pas ces règles pourra être sanctionné par les moniteurs, le responsable de l'Association Sportive ou la Direction du Golf. LES PARENTS SERONT TENUS INFORMES DES ECARTS. Si malgré les avertissements, les nuisances et troubles devaient perdurer, l'exclusion des cours de l'école de golf pourra être envisagée.

**Je déclare avoir pris connaissance de la « Charte et du Règlement De l'École De Golf Du Beaujolais » et l'avoir expliqué à mon enfant** \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le

Noms et Signatures du ou des représentants légaux

Signature de l'élève




---

**AUTORISATION PARENTALE**
**Fiche médicale d'urgence**


---

Je (nous) soussigné(s) \_\_\_\_\_

Représentants légaux de l'enfant : \_\_\_\_\_

Domicilié(e) (s) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autorise(sons) les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club du Beaujolais à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

Soit transporté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Nom et Prénom du Médecin traitant + téléphone :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le Club du Beaujolais s'efforcera de prévenir le ou les représentants légaux dans les meilleurs délais, aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile :
N° de portable père/mère/tuteur 1 :
N° de téléphone du travail :
N° de portable père/mère/tuteur 2 :
N° de téléphone du travail :
Nom et N° de tél d'un contact autre susceptible de vous prévenir :

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles) :

\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du / des représentants légaux :



---

## AUTORISATION PARENTALE

### Autorisation de filmer, photographier, exploiter l'image et diffuser l'image

---

Je (nous) soussigné(s) \_\_\_\_\_

Domicilié(e) (s) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autorise(sons) l'Association Sportive du Golf du Beaujolais (l'équipe de l'école de golf) à :

- Filmer et/ou photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon (mes) enfant(s) mineur(s)  
Nom(s) \_\_\_\_\_  
Prénom(s) \_\_\_\_\_
- Utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à l'association sportive/à l'école de golf.
- Diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) sur le site internet et Facebook de l'association sportive de l'école de golf jusqu'à ses 18 ans.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Cette autorisation est donnée sans limitation de durée à compter de sa signature, mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite de ma part, adressée à l'AS du Beaujolais par mail : [asbeaujolais@gmail.com](mailto:asbeaujolais@gmail.com)

Cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception par (l'association ou le responsable).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signatures du ou des représentants légaux, précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »



---

## AUTORISATION PARENTALE

### Prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs ou les majeurs protégés (En application de l'article R. 232-52 du code du sport)

---

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé :

(Nom Prénom de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la Fédération internationale, dument mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :

(Nom et Prénom de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive 2022-2023

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

**Article R. 232-52 du code du sport :** « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance. »